

# Novacyt S.A.

Société anonyme

13 Avenue Morane Saulnier

78140 Velizy Villacoublay

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Alberis Audit

27, avenue des Essarts

95800 Cergy

S.A.S. au capital de 1 000 €

888 427 424 RCS Pontoise

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# Novacyt S.A.

Société anonyme

13 Avenue Morane Saulnier

78140 Velizy Villacoublay

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'assemblée générale de la société Novacyt S.A.

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Novacyt S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Principes, règles et méthodes comptables - Continuité d'exploitation » de l'annexe.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Immobilisations financières et dépréciation d'actifs**

Les notes « Immobilisations financières » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation d'une part et exposent le contexte et les modalités selon lesquelles des tests de valeur sont mis en oeuvre d'autre part. Nous avons examiné la mise en oeuvre de ces tests ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables de votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cergy et Paris-La Défense, le 3 juin 2024

Les commissaires aux comptes

Alberis Audit

Deloitte & Associés

 *Guillaume TURCHI*

 *Benoit Pimont*

Guillaume TURCHI

Benoit PIMONT

# COMPTES ANNUELS

## SA NOVACYT

13 avenue Morane Saulnier  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY  
Tél. +44 (0) 2380 748830  
Fax.  
Exercice clos le 31/12/2023

**Bilan actif**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Autres participations	18 165 784	1 289 555	16 876 229	16 876 229
Autres immobilisations financières	68 866		68 866	109 028
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 234 650</b>	<b>1 289 555</b>	<b>16 945 095</b>	<b>16 985 257</b>
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Autres créances	1 513 947	42 685	1 471 261	215 719
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	9 600		9 600	9 600
Disponibilités	957 014		957 014	1 244 557
Charges constatées d'avance (3)	8 170		8 170	27 979
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 488 730</b>		<b>2 446 045</b>	<b>1 497 854</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 723 380</b>	<b>1 289 555</b>	<b>19 391 139</b>	<b>18 483 111</b>

## Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	4 708 417	4 708 417
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	62 143 226	62 143 226
Report à nouveau	-60 363 722	-52 043 669
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>921 590</b>	<b>-8 320 053</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 409 510</b>	<b>6 487 920</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 357 326	11 586 257
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	548 249	332 813
Dettes fiscales et sociales	75 975	11 879
Autres dettes		56 240
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>11 981 550</b>	<b>11 987 189</b>
Ecart de conversion passif	79	8 002
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 391 139</b>	<b>18 483 111</b>
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 981 550	11 987 189
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue (services)		417 083	417 083	381 146
Chiffre d'affaires net		417 083	417 083	381 146
Autres produits			2	3
Total produits d'exploitation (I)			417 085	381 149
Autres achats et charges externes (a)			3 463 811	1 855 487
Impôts, taxes et versements assimilés			3 133	3 349
Charges sociales			-56 240	56 240
Autres charges			368 662	412 218
Total charges d'exploitation (II)			3 779 366	2 327 294
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-3 362 280</b>	<b>-1 946 144</b>
Autres intérêts et produits assimilés (3)			187 302	199 398
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			4 712 072	
Différences positives de change			696 291	150 919
Total produits financiers (V)			5 595 665	350 317
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			-4 765 519	6 001 485
Intérêts et charges assimilées (4)			752 649	462 447
Différences négatives de change			413 668	226 027
Total charges financières (VI)			-3 599 202	6 689 959
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>9 194 867</b>	<b>-6 339 642</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>921 590</b>	<b>-8 285 787</b>

## Annexe aux comptes annuels

### ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les comptes annuels au 31 décembre 2023. Le bilan est présenté avec les chiffres au 31 décembre 2022 en comparatif. Ces périodes ont une durée de douze mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 dégagent un bénéfice de 921 589,62 €. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 02/05/2024.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros.

### PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du plan comptable général règlement tels que prévues par le règlement ANC N° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

#### Continuité d'exploitation

Au moment de l'approbation des états financiers, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que la Société dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Ils ont donc adopté le principe de la continuité de l'exploitation dans la préparation des états financiers après avoir pris en compte les prévisions disponibles et en particulier les prévisions de trésorerie établies pour les prochains 12 mois.

Pour cette analyse, les administrateurs ont intégré les éléments suivants :

- le plan d'affaires des prochains 12 mois,
- le besoin en fonds de roulement de l'entreprise,
- un solde de trésorerie positif au 31 décembre 2023 de 957 013,67 €,
- les issues possibles au litige commercial avec le DHSC dont la date d'audience est prévue en juin 2024,
- le paiement à Coastal Genomics des échéances convenues concernant la dette d'earn-out ;
- aucun financement externe supplémentaire.

Si Novacyt devait payer la totalité de la réclamation du DHSC au cours de la période allant jusqu'à avril 2025 inclus, ce qui n'est pas le scénario que la direction considère comme le plus probable, le Groupe ne disposerait pas de fonds suffisants pour régler le passif sans convenir d'un plan de paiement ou sans

## Annexe aux comptes annuels

lever des fonds supplémentaires. Aussi, ce scénario, le plus défavorable, crée une incertitude importante quant à la capacité de la société de poursuivre son activité.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport aux exercices précédents.

### Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement de ces états financiers concernent la valorisation des actifs financiers, les créances clients et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité.

## Annexe aux comptes annuels

### Immobilisations financières

Elles sont constituées des titres de participation Novacyt Asie, Novacyt UK Holdings et Primer design, de dépôts de garantie versés et des actions propres détenues à fin de régulation du cours de bourse, dans le cadre du contrat de liquidité.

Concernant les titres de participation, la valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus. Les frais liés à l'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres. Une provision pour dépréciation des titres est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

La valeur d'inventaire des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence récente s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les prévisions de flux nets de trésorerie actualisés. La valeur d'inventaire des titres a été déterminée en utilisant les projections de flux de trésorerie établies à partir d'estimations et plans à moyen terme. Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions commerciaux par entité. Au-delà de ces plans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini. L'actualisation de ces flux est effectuée sur la base du coût moyen pondéré du capital (CMPC) de la société. Cette analyse peut être complétée par une évaluation externe si nécessaire.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Autres créances

Les autres créances comprennent principalement les créances sur comptes courant envers les autres entités du groupe.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement est constitué du prix d'achat.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de négociation pour les titres non-côtés, et en fonction du cours de bourse pour les titres cotés.

### Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – Actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

## Annexe aux comptes annuels

### Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

### Résultat courant - Résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments habituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « production vendue services » correspond aux refacturations de frais aux autres entités du groupe », pour un total de 417 k€ en 2023 (381 k€ en 2022).

## Annexe aux comptes annuels

### COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

#### Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

##### 1. Valeur brute des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Au 01/01/2023	Augmentation	Diminution / Cession	Au 31/12/2023
Titres de participations	18 165 784	-	-	18 165 784
Autres immobilisations financières	109 028	1 170 890	-1 211 052	68 866
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 274 812</b>	<b>1 170 890</b>	<b>-1 211 052</b>	<b>18 234 650</b>

Les immobilisations sont constituées essentiellement de titres de participation.

Les titres de participation sont ceux :

- de la société de droit anglais Novacyt UK Holdings Ltd, située au Royaume Uni, soit un montant de 1 289 555,33 €, frais d'acquisition compris . Ces titres ont fait l'objet d'une dépréciation pour le montant total des titres.
- de la société Primer Design Ltd, située au Royaume Uni, soit un montant de 16 876 228,50 €, frais d'acquisition compris.
- de la société Novacyt Asia Ltd, située à Hong Kong, soit un montant de 0,11 €, frais d'acquisition compris.

## Annexe aux comptes annuels

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux filiales de Novacyt au 31 décembre 2023 :

Filiale	Novacyt UK Holdings	Primer Design Ltd.	Novacyt Asia Ltd.
Adresse	York House School Lane Chandlers Ford Eastleigh S053 4DG United Kingdom	York House School Lane Chandlers Ford Eastleigh S053 4DG United Kingdom	Room 1205. 12/F, Tai Sank Bank Building 130-132 Des Voeux Road, Central, Hong Kong
Capital social (en devise)	5,00 GBP	1 216,40 GBP	
Prime, réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	-36 606 785,14 GBP	97 100 147,50 GBP	-19 060,45 EUR
Pourcentage de détention	100 %	100 %	100 %
Valeur brute comptable des titres détenus	1 289 555,33 EUR	16 876 228,50 EUR	0.11 EUR
Valeur nette comptable des titres détenus	- EUR	16 876 228,50 EUR	0.11 EUR
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	1 263 713,60 EUR	-	39 396,24 EUR
Prêts et avances consentis à la société et non encore remboursés	6 346 436 37 EUR	5 010 889,89 EUR	-
Montant des cautions et avals donnés par la société	-	-	-
CA HT 2023		5 732 652 EUR	
Résultat net 2023	-21 190 159,08 EUR	- 49 411 840,19 EUR	-8 992,01 EUR
Dividendes encaissés par la société en 2023 (en €)	-	-	

Taux de change : 1 EUR = 0,8675 GBP à la clôture

1 EUR = 0,8703 GBP taux moyen

## Annexe aux comptes annuels

### 2. Etat des dépréciations

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Au 01/01/2023	Augmentation	Diminution / Cession	Au 31/12/2023
Titres Novacyt UK Holdings	1 289 555,33	-	-	1 289 555,33
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 289 555,33</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 289 555,33</b>

### 2. Etat des échéances des créances

Au 31 décembre 2023

ETAT DES CREANCES (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	68 866		68 866
<b>De l'actif circulant</b>			
Fournisseurs débiteurs	223	223	
Taxe sur la valeur ajoutée	104 124	104 124	
Compte courant Novacyt Asie	39 396	39 396	
Compte courant Novacyt China	3 289	3 289	
Compte courant Novacyt UK Holdings – GBP	1 263 714	1 263 714	
Compte courant IT IS EUR	99 448	99 448	
Compte courant IT IS GBP	3 753	3 753	
Charges constatées d'avance	8 170	8 170	
<b>Total</b>	<b>1 590 983</b>	<b>1 522 117</b>	<b>68 866</b>

### 3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont composées de Fonds Communs de Placement.

### 4. Compte de régularisation – Actif

#### 6.1 - Charges constatées d'avance

En €	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	8 170	27 979

Les charges constatées d'avance ne concernent que des charges d'exploitation.

## Annexe aux comptes annuels

### 5. Capitaux propres

#### 5.1 - Variation des capitaux propres sur l'exercice 2023

En €	Capital	Prime d'apport, d'émission et de conversion	Report à nouveau	Résultat	Total
<b>31/12/2022</b>	<b>4 708 417</b>	<b>62 143 226</b>	<b>-52 043 669</b>	<b>-8 320 053</b>	<b>6 487 920</b>
Augmentation de capital					
Frais relatifs aux augmentations de capital					
Affectation du résultat 2022			-8 320 053	8 320 053	0
Résultat au 31/12/2023				921 590	921 590
<b>31/12/2023</b>	<b>4 708 417</b>	<b>62 143 226</b>	<b>-60 363 722</b>	<b>921 590</b>	<b>7 409 510</b>

#### 5.2 - Composition du capital social

Le capital social s'élève à 4 708 416,53 euros divisé en 70 626 248 actions d'une valeur de 1/15<sup>ème</sup> d'euro chacune, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social sur les exercices 2022 et 2023.

Montants en k€	Montant du capital social	Valeur unitaire par action	Nombre d'actions émises
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>4 708</b>	<b>0,07</b>	<b>70 626 248</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>4 708</b>	<b>0,07</b>	<b>70 626 248</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 6. Variation des emprunts et autres dettes financières

Ce poste est composé des avances remboursables en comptes courants auprès des sociétés du groupe.  
Les variations au cours de l'exercice s'analysent ainsi :

En €	Au 31/12/2022	Augmentation	Remboursement	Au 31/12/2023
<i>Comptes courants associés :</i>				
Primer design – EUR	244 778	511 500	-591 372	164 906
Primer design - GBP	4 029 060	430 984	-	4 460 044
Primer design - USD	398 974		-13 035	385 939
Novacyt UK Holdings - EUR	6 601 457	343 405	-598 425	6 346 437
Novacyt UK Holdings – GBP	311 988		-311 988	-
<b>Total des comptes courants</b>	<b>11 586 257</b>	<b>1 285 889</b>	<b>-1 514 820</b>	<b>11 357 326</b>
<b>Total</b>	<b>11 586 257</b>	<b>1 285 889</b>	<b>-1 514 820</b>	<b>11 357 326</b>

### 7. Etat des dettes

Au 31 décembre 2023

En €	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
<b>Avances en comptes courants</b>			
Primer design – EUR	164 906	164 906	
Primer design - GBP	4 460 044	4 460 044	
Primer design - USD	385 939	385 939	
Novacyt UK Holdings - EUR	6 346 437	6 346 437	
Fournisseurs et comptes rattachés	548 249	548 249	
Organismes sociaux	5 843	5 843	
Etat, impôt sur les bénéfices	62 631	62 631	
Autres dettes fiscales et sociales	7 501	7 501	
<b>Total</b>	<b>11 981 550</b>	<b>11 981 550</b>	

**Annexe aux comptes annuels****8. Compte de régularisation – Passif**

En €	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Fournisseurs - Factures non parvenues	541 965	315 686
<b>Total</b>	<b>541 965</b>	<b>315 686</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Etat, impôt sur les bénéfices	62 631	-
Autres impôts et taxes et versements assimilés	4 301	3 670
Etat - autres charges à payer	3 200	3 350
<b>Total</b>	<b>70 132</b>	<b>7 020</b>
<b>Total charges à payer</b>	<b>612 097</b>	<b>322 706</b>

**9. Impôt sur les bénéfices**

La société supporte une charge d'impôt en dépit d'un stock important de pertes reportables : le mécanisme de plafonnement de l'imputation des déficits antérieurs n'a pas permis de compenser la totalité du bénéfice imposable.

## Annexe aux comptes annuels

### 10. Relations avec les parties liées

#### 10.1 - Rémunération des administrateurs

En €	31/12/2023	31/12/2022
Jetons de présence	368 658	367 621
Honoraires	-	47 696
<b>Total</b>	<b>368 658</b>	<b>415 317</b>
<i>Nombre d'administrateurs</i>	5	5

#### 10.2 - Etat des dettes avec les parties liées

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Avances en comptes courants</b>		
Primer design – EUR	164 906	244 778
Primer design - GBP	4 460 044	4 029 060
Primer design - USD	385 939	398 974
Novacyt UK Holdings - EUR	6 346 437	6 601 457
Novacyt UK Holdings - GBP	-	311 988
<b>Total</b>	<b>11 357 326</b>	<b>11 586 257</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 11. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Résultat de l'exercice (en €)	921 590	-8 320 053
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	70 626 248	70 626 248
<b>Résultat de base par actions (€ / action)</b>	<b>0,01</b>	<b>-0,12</b>

La société ne calcule pas de résultat dilué en présence de pertes : il n'existe pas d'instruments potentiellement dilutifs à la clôture de l'exercice.

### 12. Effectif moyen

Novacyt SA n'emploie plus de salarié au 31 décembre 2023.

### 13. Ventilation du chiffre d'affaires (hors refacturation des management fees aux entités du groupe)

#### Au 31 décembre 2023

Comme en 2022, la société Novacyt SA, n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en dehors des management fees facturés aux entités du groupe durant l'exercice 2023.

Novacyt SA exerce uniquement une activité de holding. Les actions de la société sont cotées à Paris et Londres : elle continuera donc à jouer un rôle important dans la relation du groupe avec ses investisseurs.

## Annexe aux comptes annuels

### 14. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2023 s'analyse comme suit :

	31/12/2023		31/12/2022
		Produit cession Immos financier	2
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>2</b>	<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>2</b>
Malis cession actions propres	-40 162	Malis cession actions propres	-34 268
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>-40 162</b>	<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>-34 268</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-40 162</b>	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-34 266</b>

### 15. Gestion et évaluation des risques financiers

La société Novacyt peut se trouver exposée à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Novacyt met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de Novacyt est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Novacyt n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

#### – Risque de liquidité :

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, et ces capitaux pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives.

La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

#### – Risque de taux d'intérêt :

Novacyt n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires à court terme et d'un compte à terme où aucune dette à taux variable n'a été souscrite.

#### – Risque de crédit :

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Novacyt fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

#### – Risque clients :

Depuis 2020, la société n'a plus d'activité opérationnelle. Elle n'a donc plus à gérer de risque clients.